



**Restitution des résultats de l'étude sur l'état des lieux de la chaîne de valeur du recyclage des plastiques en France**

**« Un contrat d'expérimentation pour accélérer le recyclage des plastiques en France »**

**Lundi 23 mars 2015**

Centre de conférence Pierre Mendès-France  
 Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique  
 139 rue de Bercy  
 75012 Paris



lundi 23 mars 2015

**Animation : Nathalie CROISÉ**

13h30- 14h30 ..... Accueil - Café

14h30- 14h50 ..... **Pourquoi cette étude ?**

DGE : Christophe Lerouge, Chef du Service de l'Industrie  
 ADEME : Patrick Souet, Directeur adjoint, Economie circulaire et Déchets  
 2ACR : Michel Valache, Président

14h50-16h05 ..... **Etat des lieux**

**Restitution de l'étude**  
 Erwan Harscoët, Deloitte  
**Table ronde**  
 Carlos de Los Llanos, Eco-Emballages  
 Michel Loubry, PlasticsEurope  
 Francis Pascal, Elipso  
 Arnaud Rolland, Coca – Cola  
 Martin Tarrach, T.T.Plast

16h10- 17h30 ..... **Axes de travail et perspectives**

**Restitution de l'étude**  
 Erwan Harscoët, Deloitte  
**Table ronde**  
 Christian Brabant, Eco-systèmes  
 Jean-Philippe Carpentier, NordPalplast, FEDEREC  
 Ingrid Tams, Groupe SEB  
 Serge Vassal, Groupe Barbier  
 Olivier Vilcot, Suez Environnement  
**Nicolas BOUZOU, Economiste, Directeur fondateur d'Asterès**

17h30- 18h00 ..... **Qu'en avez-vous retenu et quelles suites ?**

DGE : Christophe Lerouge  
 ADEME : Patrick Souet  
 DGPR : Baptiste Legay  
 2ACR : Michel Valache

Pour cette étude, 2ACR, représentant des industriels, a rassemblé huit organisations professionnelles et trois éco-organismes :



## Etat des lieux de la chaîne de valeur du recyclage des plastiques en France

### Genèse

Mettre en œuvre opérationnellement l'économie circulaire dans les territoires fait partie de l'ADN des industriels de la chimie et de l'environnement. Les démarches d'écologie industrielle (efficacité énergétique et récupération d'énergie, préservation des matières/ ressources, réduction des émissions, mutualisation plateformes...) et de coopérations entre industriels, existantes dans de nombreux territoires en sont depuis des années le témoignage concret.

Cependant les défis devenant plus globaux (raréfaction des ressources, changement climatique, envolée et volatilité des prix des matières premières et de l'énergie ...), des industriels et plus spécifiquement ceux impliqués dans le Comité Stratégique de Filière (CSF) « Chimie & Matériaux » ont inscrit le recyclage et l'économie circulaire, comme une des priorités du contrat de filière avec l'Etat.

Dans le cadre du groupe de travail « Recyclage et Economie circulaire » du CSF Chimie & Matériaux, l'année 2014 a été essentiellement consacrée au pilotage de l'étude « **Etat des lieux de la chaîne de valeur du recyclage des plastiques** ».

Cofinancée par la DGE, l'ADEME et 2ACR, elle a été confiée fin 2013 au Cabinet Deloitte.

2ACR, pilote de l'étude, a rassemblé 8 organisations professionnelles (UIC, PlasticsEurope, Elipso, Federec, Fnade, Fédération de la plasturgie et des composites, CCFA, ATHIL) et trois éco-organismes (Eco-Emballages, Eco-systèmes et Ecologic).

### Contenu et méthode

Très documentée, cette étude a permis, entre autres, de partager :

- des évaluations sur les gisements théoriques d'une part et « collectés » d'autre part, des déchets « plastiques » ou des articles incluant des plastiques,
- des évaluations des débouchés actuels ou potentiels par type de résine,
- une analyse des mécanismes de fixation des prix et de l'équilibre économique de la filière et des rapports de marché entre les différents maillons de la chaîne,
- un focus sur cinq couple marchés / résine : PP et PS<sup>1</sup> / gisements VHU et DEEE<sup>2</sup> ; PET et PEhd / Emballages ménagers ; PEbd<sup>3</sup> / films agricoles, industriels et commerciaux,
- une analyse du cluster ou écosystème du recyclage des plastiques en France, étayée par une trentaine d'entretiens et une enquête en ligne auprès de l'ensemble des parties prenantes,
- un benchmark avec les situations allemandes et britanniques.

L'originalité de l'étude tient à plusieurs éléments :

- la méthode de travail : 14 réunions de travail entre octobre 2013 et fin 2014, réunissant à chaque fois au moins 20 représentants des industriels et des Pouvoirs Publics, ont permis de créer une véritable dynamique collaborative, permettant l'enrichissement mutuel et la perception des différences,
- la méthode d'analyse intégrant l'ensemble de l'écosystème,
- les recommandations, qui sont présentées de deux façons : classiquement sous forme de liste, et sous forme d'une proposition d'un « contrat d'expérimentation ».

### Principaux résultats

Définissant les moyens nécessaires pour développer une industrie du recyclage « matière » des plastiques, parallèlement au développement de la production de Combustibles Solides de Récupération (CSR), pour la valorisation énergétique des refus de tri, l'étude montre la faisabilité « sociétale » d'un scénario « volontariste ».

<sup>1</sup> PP Polypropylène, PS Polystyrène

<sup>2</sup> VHU Véhicules Hors d'Usage, DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques

<sup>3</sup> PET Polytéréphthalate d'éthylène, PEhd Polyéthylène haute densité, PEbd Polyéthylène basse densité

Présenté sous la forme d'un « **contrat d'expérimentation** », l'objectif serait de mettre en place les éléments nécessaires à l'écosystème pour :

- conduire en 5 ans à un recyclage matière de 300 000 tonnes supplémentaires (entrantes chez les recycleurs) de déchets plastiques par an, ce qui génèrera des refus de tri de 60 000 tonnes, qui serviront au développement de capacités de production et d'utilisation de 500 000 tonnes de CSR (horizon 2020),
- fortifier ainsi une industrie du recyclage et de la valorisation des plastiques en France,
- créer les 2 000 emplois liés au développement de cet écosystème.

Compte-tenu du déficit de rentabilité de l'activité de recyclage / régénération des plastiques, de l'impact du prix du pétrole sur les prix de vente des matières recyclées, de l'importance des coûts de main-d'œuvre et du nécessaire développement de la demande des marchés aval (utilisateur de matières premières de recyclage (MPR)), la mise en place de ce contrat nécessitera :

- une amélioration de l'accessibilité physique et économique aux gisements de déchets plastiques, en particulier des déchets d'emballages industriels et commerciaux (DEIC),
- la mise en place de mécanismes économiques, financiers ou fiscaux pluriannuels pour assurer un « amorçage » d'envergure de la filière, éléments clés pour l'atteinte de l'équilibre économique pour tous les maillons de la chaîne,
- la création d'un écosystème permettant les échanges entre les différents maillons et une meilleure prise en compte de l'éco-conception, en termes d'intégration de matières recyclées, de réutilisation et de recyclabilité intrinsèques des articles.

Ces actions supposent un changement de comportement tant entre industriels (nécessité d'un partage de la valeur) que dans les rapports avec les Pouvoirs Publics et les Collectivités (démarches concertées, collaboratives, inscrites dans le moyen/ long terme).

Elles nécessitent aussi une communication importante d'abord vers le monde professionnel et ensuite commune vers le grand public.

Deux autres « outils » seront nécessaires :

- la définition des éléments statistiques pour assurer le suivi du développement de cette filière, à harmoniser au niveau européen,
- la mise en place de formations, puisque le manque de qualification, de programmes éducatifs et de transfert de connaissance est reconnu par tous les acteurs de la chaîne.

## Restitution

Au-delà de la restitution des résultats de l'étude, la rencontre du 23 mars est une étape importante du projet de filière. Elle veut être une plateforme d'expression des différentes parties prenantes, publiques comme privées, et un temps d'annonce des prochaines activités de ce projet de filière :

- Etude sur les mécanismes économiques, financiers ou fiscaux à mettre en place pour accélérer le développement de la filière,
- Lancement de l'animation de la filière du recyclage des plastiques, confiée à 2ACR.

## Liens pour télécharger la synthèse de l'étude

<https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/chaine-valeur-recyclage-plastique>

<https://www.ademe.fr/mediatheque> - mots clés: chaîne de valeur du recyclage des plastiques en France

[http://www.2acr.eu/Synthese\\_chaineValeurRecyclagePlastiqueFrance](http://www.2acr.eu/Synthese_chaineValeurRecyclagePlastiqueFrance)